

## L'UE COOPÈRE AVEC LE NIGER POUR EXTERNALISER SES FRONTIÈRES

AU NIGER, L'UNION EUROPÉENNE FINANCE LE CONTRÔLE BIOMÉTRIQUE DES FRONTIÈRES. LES DONNÉES BIOMÉTRIQUES ET DONNÉES PERSONNELLES DE TOUS LES PASSAGER·E·S QUI ENTRENT ET SORTENT DU PAYS SONT ENREGISTRÉES, PUIS ENVOYÉES À NIAMEY.

Makalondi est le premier poste au Niger à avoir installé le Midas, système d'information et d'analyse de données sur la migration, en septembre 2018. C'est la première étape d'un projet de biométrisation des frontières terrestres du pays, financé par l'UE et le Japon, et réalisé conjointement par l'OIM, (Organisation internationale pour les migrations) créatrice et propriétaire du système Midas -, et Eucap Sahel Niger, la mission de sécurité civile de l'Europe. Ce projet est géré principalement par la Direction pour la surveillance du territoire (DST), la police

aux frontières nigérienne, dont le rôle s'est accru au même rythme que l'intérêt européen à réduire la migration via le Niger. L'objectif est d'équiper tous les postes de frontière terrestre du Midas, 6 nouveaux postes devraient être équipés d'ici à mi-2020.

L'UE exerce un droit de regard indirect sur les écrans de la police nigérienne, à travers Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures) qui a choisi le Niger comme partenaire privilégié pour le contrôle migratoire sur la route dite de la Méditerranée centrale.

Cette pratique de fichage généralisé s'inscrit dans un cadre politique de militarisation et de surveillance plus générale.



L'existence d'un nouvel accord bilatéral de coopération militaire entre le Niger et l'Italie viens d'être révélé. Suite à une action juridique menée par des ONG Italiennes (CILD, ASGI et Rete Disarmo), le ministre des affaires étrangères Italien a été obligé de révéler l'existence de cet accord qui a été tenu secret durant 2 ans.

L'accord semble faire évoluer la collaboration de défense entre les deux pays vers une relation portée sur l'industrie, ce qui permet de transférer le matériel militaire, en contournant des règles liées au commerce d'armes. L'accord fait du Niger un pays contractant, ce qui réduit les contrôles portant sur les exportations d'armes.

Cet accord s'inscrit dans une série de traités militaires et commerciaux très opaques entre le Niger, les États-Unis et la France qui autorisent la présence et l'intervention de troupes militaires étrangères sur le sol Nigérien mais également des bombardements par des drones américain.

Les raisons officielles qui sont données sont la lutte contre le terrorisme et les trafics, mais cela reflète une politique néo-coloniale menée en Afrique par ces puissances impérialistes pour le contrôle de ressources naturelles comme par exemple l'uranium qui est exploité par Orano (anciennement Areva).

**CONTRE LES GUERRES IMPÉRIALISTES, FRONT MASSIF !**



## TOUTES LES VIES COMPTENT!

Une enquête a été ouverte sur des infractions commises par les forces de l'ordre à la frontière franco-italienne proche de Menton:

reconduites à la frontière de personnes dans un parcours de demande d'asile, délaissement des mineurs, faux et usage de faux, violation des libertés individuelles et privations de liberté. Et selon de nombreux témoignages, ces pratiques sont accompagnées de violences physiques.

La conséquence de ces politiques ?

Pour échapper aux violences et aux contrôles, les personnes qui traversent la frontière prennent une autre route, plus dangereuse. Plus de blessé·e·s, plus de traumatismes, plus de mort·e·s.

Il se passe la même chose autour de la méditerranée. Ce ne sont ni les montagnes ni la mer qui tuent! Ce sont les politiques qui créent la misère et la guerre, puis bloquent des personnes aux frontières les poussant à prendre des risques terribles.

Notre société ne considère pas que toutes les vies ont la même valeur. Selon les logiques des états, il n'est pas grave de pousser des gens à prendre des risques mortels pour finalement dire que ces personnes seraient responsables de leur propre mort...

Et ces logiques existent partout. À Grenoble, quand la police poursuit en voiture un scooter dont les conducteurs n'ont pas de casque : c'est pousser deux personnes à prendre des risques mortels, c'est considérer que leur vie n'a pas de valeur, c'est être directement responsable de leur mort.



Solidarité avec les proches des victimes du racisme et des crimes policiers!

FORCE ET COURAGE AUX PROCHES DE FATHI ET ADAM!

## Recours contre le fichage des Mineur.es Isolé.es Étranger.es

**L'ISÈRE ET TROIS AUTRES DÉPARTEMENTS ONT MIS EN PLACE, DEPUIS LE MOIS DE JANVIER, UN SYSTÈME DE FICHAGE BIOMÉTRIQUE DES MINEUR·ES ISOLÉ·ES ÉTRANGER·ES. CE SYSTÈME SENSÉ LES EMPÊCHER DE FAIRE ÉVALUER LEUR MINORITÉ DANS PLUSIEURS DÉPARTEMENTS SERA GÉNÉRALISÉ À TOUTE LA FRANCE EN AVRIL.**

Plusieurs départements ont refusé de l'appliquer : la Haute-garonne, Paris, la Seine Saint Denis.

Le 28 février, dix-neuf associations et syndicats ont décidé de contester la légalité du décret du 30 janvier 2019 qui autorise le fichage des mineur·e·s isolé·e·s, en saisissant le Conseil d'État. Objectif : obtenir rapidement la suspension de ce texte et à terme, son annulation.

« En organisant le fichage de mineur·e·s à d'autres fins que celles liées à leur protection, en prévoyant la collecte de leurs données personnelles et leur croisement avec d'autres fichiers, en permettant aux préfetures d'éloigner des jeunes sans que le juge des enfants n'ait pu statuer sur leur situation, ces dispositions législatives et réglementaires

portent gravement atteinte aux droits de l'enfant. »  
Le 1 mars, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme à verser 15.000 euros à un jeune Afghan de 11 ans pour l'avoir laissé à l'abandon pendant près de six mois dans la "jungle" de Calais, entre septembre 2015 et mars 2016. Des centaines de mineur·e·s isolé·e·s ne sont pas pris en charge.

**Quand le racisme d'état prend le pas sur la protection de l'enfance : l'état enferme, fiche et maltraite les enfants placés sous sa protection.**



Ce journal mural est réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilées. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.